



Paris, le 10 mai 2022, 7h30

**MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 9 JUIN 2022**

Les actionnaires de Rubis sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

jeudi 9 juin 2022 à 14 heures
Salons Hoche Paris - Salon Ellysée - 9, avenue Hoche - 75008 Paris

Les actionnaires peuvent dès à présent adresser leurs questions écrites par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier électronique (ag@rubis.fr) en justifiant de leur qualité d'actionnaire au moyen d'une attestation d'inscription en compte de leurs actions. Les questions pourront être reçues jusqu'au vendredi 3 juin 2022.

L'ordre du jour, le projet de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée sont détaillés dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (Balo) du 29 avril 2022 qui est également disponible sur le site internet de la Société (www.rubis.fr sous la rubrique « Actionnaires - Assemblée Générale - Assemblée Générale 2022 »). L'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales et au Balo le 18 mai 2022.

Les documents et informations relatives à cette Assemblée sont tenues à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et sont disponibles sur le site internet de la Société (www.rubis.fr sous la rubrique « Actionnaires - Assemblée Générale - Assemblée Générale 2022 »).

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la section dédiée à la présente Assemblée Générale sur le site internet de la Société qui sera mise à jour de toute modification éventuelle des modalités de participation à l'Assemblée Générale qui pourrait intervenir avant l'Assemblée.

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et en intégralité sur le site internet de la Société (www.rubis.fr).



Certifié avec
wiztrust

Contact

RUBIS – Direction juridique

Tél : 01 44 17 95 95